

LE NOTRE PÈRE

(adaptation d'un document publié à ce sujet par la Conférence des évêques de France, 2017)

La prière du *Notre Père* se trouve dans l'Évangile de saint Matthieu (Mt 6, 9-13); il en existe une autre version, plus brève, dans l'Évangile de saint Luc (11, 2-4). C'est à partir de ces deux textes qu'a été composée la prière du « *Notre Père* » que nous connaissons aujourd'hui.

Deux mille ans plus tard, en français ou en latin, en chinois ou en l'une des innombrables langues humaines, des enfants, des hommes et des femmes, redisent ces mots prononcés par Jésus lui-même, dans sa langue.

Après l'adresse à « *Notre Père qui es aux Cieux* », Jésus met sur nos lèvres sept demandes.

Quatre expriment nos besoins fondamentaux :

- la révélation et la sanctification du nom de Dieu en tous et par tous;
- l'accomplissement de son Royaume de paix, de justice et d'amour;
- le désir de Dieu qui est le vrai chemin du bonheur;
- la nourriture qui nous fera marcher vers son Royaume. Toute notre vie entre dans ces demandes.

Trois autres marquent notre combat contre le Mal :

- le pardon reçu qu'ouvre le pardon donné;
- l'aide pour refuser la tentation;
- et, enfin, la délivrance de l'auteur du péché, le Mauvais.

Nous sommes tous confrontés à ce combat. Le *Notre Père* est une école de prière quotidienne, simple et accessible. Recevons-le, disons-le, prions-le avec foi, espérance et charité, dans le souffle de l'Esprit qui fait vivre, nuit et jour, les disciples de Jésus. Pour cela, n'oublions pas de Lui dire humblement : « *Seigneur, apprends-nous à prier* », comme les apôtres l'ont demandé eux-mêmes à Jésus.

LA NOUVELLE TRADUCTION

« *Ne nous soumet pas à la tentation* » devient « *ne nous laisse pas entrer en tentation* ».

La décision de modifier la prière du Seigneur n'allait pas de soi : d'abord parce qu'elle est la prière la plus mémorisée par les fidèles, ensuite parce que la traduction en usage a fait l'objet d'un consensus œcuménique. Il fallait donc de sérieuses raisons pour ce changement.

FIDÉLITÉ AU TEXTE GREC

Il faut d'abord dire que ce verset est très complexe à traduire. Les exégètes estiment que derrière l'expression grecque du texte de Mt 6, 13 et Lc 11, 4 se trouve une manière

sémitique de dire les choses. Aussi, la formule en usage depuis 1966, « ne nous soumetts pas à la tentation », sans être excellente, n'est pas fautive d'un point de vue exégétique. Mais il se trouve qu'elle est mal comprise des fidèles à qui il n'est pas demandé de connaître les arrière-fonds sémitiques pour prier en vérité la prière du Seigneur.

Beaucoup comprennent que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. Le sens de la foi leur indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Ainsi, dans la lettre de Saint Jacques, il est dit clairement : « *Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : "Ma tentation vient de Dieu¹", Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne* » (Jc 1, 13). D'où la demande réitérée d'une traduction qui, tout en respectant le sens du texte original, n'induisse pas une fausse compréhension chez les fidèles.

FIDÉLITÉ À L'ESPRIT DE L'ÉVANGILE

Cependant, le problème n'est pas qu'une question de mots. La difficulté est celle d'exprimer et d'entrer dans le mystère de Dieu dans sa relation aux hommes et au monde marqué par la présence et la force du mal.

Le récit de la tentation de Jésus est éclairant. Il nous est rapporté par les trois Évangiles de Matthieu, Marc et Luc, et toujours selon la même séquence, aussitôt après le baptême de Jésus dans le Jourdain. Jésus vient d'être manifesté comme le Messie et le Fils que Dieu donne à son peuple, celui sur qui repose l'Esprit Saint. Puis, conduit par l'Esprit, Jésus part au désert où il sera tenté par Satan. Le baptême inaugure son ministère, et l'Esprit qui demeure sur lui le conduit d'emblée au lieu du combat contre le mal. Ce combat, il le mène en délivrant les hommes de la maladie, des esprits mauvais et du péché qui les défigurent et les éloignent de Dieu et de son royaume. Cependant, au début de ce ministère, Jésus va livrer combat avec le tentateur lui-même. Combat redoutable, car c'est au cœur même de sa mission de Messie et de Sauveur des hommes, de sa mission de fils envoyé par le Père, que Satan va le tenter.

UNE DÉCISION PASTORALE

On le voit, il ne s'agit pas ici simplement de l'épreuve à laquelle Dieu peut soumettre ses fidèles. Épreuve différente de celle vécue par le peuple d'Israël lors de traversée du désert.

Il est dit qu'au désert, Dieu a éprouvé la foi et la fidélité de son peuple, en lui donnant chaque jour la manne à manger; épreuve de la foi, car au jour le jour, chacun devait s'en remettre en toute confiance à la parole de son Seigneur, se souvenant qu'il est celui qui l'a fait sortir d'Égypte pour lui donner la liberté et le conduire vers une terre où ruissellent le lait et le miel. La tentation de Jésus et la prière du Seigneur nous renvoient à une autre épreuve, celle du combat à mener contre celui qui veut détourner les hommes du chemin d'obéissance et d'amitié avec Dieu leur Père.

¹ Article qui a fait l'objet d'une publication dans *Découvrir la tradition officielle liturgique de la Bible*, AELF - Mame-Magnificat, Paris, 2013, p. 69-72.

La nouvelle traduction, « Ne nous laisse pas entrer en tentation », écarte l'idée que Dieu lui-même pourrait nous soumettre à la tentation. Le verbe « entrer » reprend l'idée ou l'image du terme grec d'un mouvement, comme on va au combat, et c'est bien du combat spirituel dont il s'agit. Mais cette épreuve de la tentation est redoutable pour le fidèle. Si le Seigneur, lorsque l'heure fut venue de l'affrontement décisif avec le prince de ce monde, a lui-même prié au jardin de Gethsémani : « *Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi* », à plus forte raison le disciple qui n'est pas plus grand que le maître demande pour lui-même et pour ses frères en humanité : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

D'après Jacques Rideau – Ancien directeur du Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS), ancien directeur au Séminaire français de Rome

UNE ENTRÉE EN VIGUEUR LE 2 DÉCEMBRE 2018

À partir du premier dimanche de l'Avent (2 décembre 2018), à travers le Canada, la nouvelle traduction du *Notre Père* remplacera de manière officielle l'ancienne formulation dans toute forme de liturgie publique. Pourquoi cette date et quel en est l'enjeu?

UN PEU D'HISTOIRE

La nouvelle traduction de la sixième demande du Notre Père a été confirmée par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements le 12 juin 2013, avec l'ensemble de la nouvelle traduction liturgique de la Bible, dont elle fait partie. Il avait été décidé que l'on attendrait la publication de la nouvelle traduction du Missel romain pour rendre effective la nouvelle formulation du Notre Père initialement prévu pour 2018. Comme sa traduction n'est pas encore achevée, et ne sera vraisemblablement pas terminée avant la fin de 2019, quelques évêcopsats d'expression française ont décidé d'anticiper cette modification l'an dernier. Ainsi, les évêques francophones du Canada ont décidé, lors de leur dernière assemblée plénière (septembre 2018), que la nouvelle traduction de ce verset du Notre Père entrerait en vigueur le 2 décembre 2018, premier dimanche de l'Avent, lequel marque le début de la nouvelle année liturgique. Dans la francophonie catholique, cette nouvelle formulation est en usage depuis un certain temps : Belgique et Bénin (Pentecôte 2017), France (Avent 2017).

Pour faciliter la juste compréhension de ce changement, est joint au présent Décret un dépliant de la Suisse (**Annexe I**). D'autre part, Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau, a composé une version chantée de ce Notre Père (**Annexe II**, qui contient également trois autres versions musicales du passage modifié), qui peut être utilisée gratuitement et diffusée largement, tant auprès des paroisses que des communautés religieuses et des écoles catholiques. Des ressources catéchétiques et autres seront affichés sur le site web de l'Office national de Liturgie de la CECC pour aider les pasteurs.

Quel enjeu?

En officialisant cette nouvelle traduction du *Notre Père*, les évêques catholiques du Canada veulent qu'elle entre en usage « dans toute forme de liturgie publique ». Une date unique d'application exprime l'ecclésialité de la démarche. Une consultation a été faite aussi auprès des autres Églises chrétiennes à travers le Canada ainsi qu'en Europe.

26 septembre 2018

Conférence des évêques catholiques du Canada

Office national de liturgie